DCM 25 octobre 22 n° 1

42043 Code INSEE	commune de CHAMBOEUF - Budget communal M14 CHAMBOEUF	DM 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents	17
Nombre de suffrages exprimés	18
VOTES : Contre	Pour 18
Date de convocation :	19/10/2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 25 OCTOBRE, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE sous la présidence de MR CHARBONNIER, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6042 : Achat prestaᵉ service sauf terra		10 000,00 €
D 60611 : Eau & assainissement		4 000,00 €
D 60612 : Energie-électricité		7 000,00 €
D 60622 : Carburants		1 000,00 €
D 60623 : Alimentation		1 000,00 €
D 60631 : Fournitures d'entretien		1 500,00 €
D 60632 : F. de petit équipement		1 500,00 €
D 6064 : Fournitures administratives		500,00 €
D 614 : Charges loc. et de copropriété		200,00 €
D 61521 : Entretien de terrains		3 000,00 €
D 61524 : Entretien de bois et forêts		4 081,00 €
D 6156 : Maintenance		2 000,00 €
D 6236 : Catalogues et imprimés		2 000,00 €
D 6237 : Publications		900,00 €
D 6256 : Missions		200,00 €
D 6262 : Frais de télécommunication		2 000,00 €
D 6281 : Concours divers (cotisations)		200,00 €
D 6283 : Frais de nettoyage des locaux		1 500,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		42 581,00 €
D 6218 : Autre personnel extérieur		7 000,00 €
D 6413 : Personnel non titulaire		10 000,00 €
D 64161 : Emplois jeunes	4 000,00 €	
D 6451 : Cotisations à l'URSSAF		5 500,00 €
D 6454 : Cotisations ASSEDIC		500,00 €
D 6455 : Cotisations Assurances Personnel		2 000,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel	4 000,00 €	25 000,00 €
D 73918 : Autres reverst sur impôts locaux		200,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		200,00 €
D 023 : Virement section investissement		3 000,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sectᵉ d'investis.		3 000,00 €
D 1641 : Emprunts en euros		3 000,00 €
D 165 : Dépôts et cautionnements reçus		1 090,00 €
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		4 090,00 €
D 2031-346 : Espaces sportifs et loisirs		20 000,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		20 000,00 €
D 2041382-344 : CHANGEMENT LAMPES MERCURE	5 000,00 €	
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	5 000,00 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20221025-DCM25102022-1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2022

42043 Code INSEE	commune de CHAMBOEUF - Budget communal M14 CHAMBOEUF	DM 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Municipal

D 2111-206 : Acq terrains divers	1 841,00 €	
D 2111-347 : Cheminement de Jourcey		3 000,00 €
D 2115-348 : Maison Marmillon	130 000,00 €	
D 2128-343 : Aménagement allées cimetière	2 000,00 €	
D 2128-346 : Espaces sportifs et loisirs		103 137,00 €
D 21312-341 : TRX GROUPE SCOLAIRE		30 000,00 €
D 2135-332 : travaux batiments communaux		12 000,00 €
D 2135-346 : Espaces sportifs et loisirs		26 426,00 €
D 21578-342 : MATERIEL ILLUMINATIONS		3 000,00 €
D 2183-232 : Matériel divers, salle, mairie,		2 000,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	133 841,00 €	179 563,00 €
D 2313-340 : FACADES EGLISE DERNIERE TRANCHE	793,00 €	
D 2315-333 : trx voirie /eaux pluviales	1 585,00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	2 378,00 €	
D 65548 : autres contributions		20 000,00 €
D 6574 : Subv. fonct. person. droit privé		2 000,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		22 000,00 €
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		3 000,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières		3 000,00 €
R 6419 : Remb. rémunérations de personnel		5 000,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges		5 000,00 €
R 021 : Virement de la section de fonct		3 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		3 000,00 €
R 10222 : FCTVA		34 809,00 €
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves		34 809,00 €
R 1323-341 : TRX GROUPE SCOLAIRE		35 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		35 000,00 €
R 1641-346 : Espaces sportifs et loisirs		100 000,00 €
R 1641-348 : Maison Marmillon	111 000,00 €	
R 165 : Dépôts et cautionnements reçus		625,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	111 000,00 €	100 625,00 €
R 70311 : Concessions dans les cimetières		1 300,00 €
R 7067 : Red. serv. périscolaires et ens.		10 000,00 €
R 70878 : Remb par autres redevables	8 000,00 €	
TOTAL R 70 : Produits des services	8 000,00 €	11 300,00 €
R 7381 : Taxe add. droits de mutation		27 469,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes		27 469,00 €
R 74121 : Dot Solidarité rurale		22 389,00 €
R 744 : FCTVA		1 873,00 €
R 74718 : Autres		5 750,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		30 012,00 €
R 752 : Revenus des immeubles		26 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits gestion courante		26 000,00 €

A CHAMBOEUF, le 27/10/2022.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

MAIRIE DE CHAMBOEUF (LOIRE)

la secrétaire

A. Millon

République Française
Département de la Loire

DCM 25 OCTOBRE 2022 n° 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 25/10/2022

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	17
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le Mardi 25 Octobre 2022 à 18 h 45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire André CHARBONNIER.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 19/10/2022

Membres présents : Mr André CHARBONNIER, Maire,
MM, Bernard FAURE Gabriel Bénier, Françoise Guillot Adjoints,
MM Claire CHATRE, Axelle MILLION BRODAZ, Jean-Claude BORY, Ludovic ANGENIEUX, Karine BONNIE, , Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX Marie GAILLARD Teddy CREPIN, Séverine KOSMALA, Bertrand MANUGUERRA, Virginie PERBET, Emmanuelle MONTERYMARD Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Philippe GUYOT à Gabriel Bénier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Axelle MILLION-BRODAZ

OBJET : **Délibération autorisant l'autorité territoriale à conventionner avec le CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE pour la mise en œuvre du dispositif de signalement et de traitement d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes, de menaces ou d'actes d'intimidation**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

VU le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L135-6 et L452-43 ;
VU le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique ;
VU l'arrêté du Président du Centre de gestion de la Loire du 16 septembre 2022 définissant le dispositif de signalement mis en œuvre pour les agents du Centre de gestion de la Loire et les collectivités et établissements délégants ;

Considérant ce qui suit :
Considérant que toute autorité territoriale des collectivités territoriales et établissements publics ont l'obligation de mettre en place un dispositif ayant pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'atteintes volontaires à leur intégrité physique, d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou de tout autre acte d'intimidation et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés;
Considérant que le Centre de gestion de la Loire a mis en place ce dispositif, par arrêté du 16 septembre 2022, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui en font la demande par une décision expresse ;
Considérant qu'il semble opportun, dans un souci d'indépendance et de confidentialité, de confier au Centre de gestion de la Loire la mise en œuvre de ce dispositif pour le compte de la commune de CHAMBOEUF ;
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20221025-DCM25102022_2-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2022

ARTICLE 1 : De conventionner avec le Centre de Gestion de la Loire et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette convention.

ARTICLE 2 : Que la mise en œuvre du dispositif de signalement d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou d'actes d'intimidation est confiée au Centre de gestion de la Loire dans les conditions définies par arrêté de son Président.

ARTICLE 3 : D'informer l'ensemble des agents de la collectivité par tout moyen de la mise en œuvre dudit dispositif.

Adoptée à l'unanimité des membres présents,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre

Le Maire,
André Charbonnier

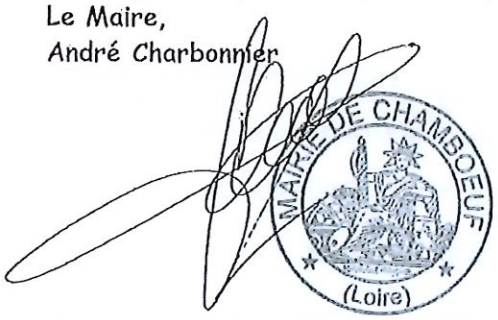

la secrétaire de séance,
Axelle MILLION-BRODAZ



République Française
Département de la Loire

DCM 25 OCTOBRE 2022 n° 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 25/10/2022

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	17
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le Mardi 25 Octobre 2022 à 18 h 45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire André CHARBONNIER.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 19/10/2022

Membres présents : Mr André CHARBONNIER, Maire,
MM, Bernard FAURE Gabriel Bénier, Françoise Guillot Adjoints,
MM Claire CHATRE, Axelle MILLION BRODAZ, Jean-Claude BORY, Ludovic ANGENIEUX, Karine BONNIE, , Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX Marie GAILLARD Teddy CREPIN, Séverine KOSMALA, Bertrand MANUGUERRA, Virginie PERBET, Emmanuelle MONTERYMARD Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Philippe GUYOT à Gabriel Bénier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Axelle MILLION-BRODAZ

OBJET : Mise en œuvre du Règlement Local de Publicité Intercommunal – RLPI – Exercice du pouvoir de police. – ST ETIENNE METROPOLE

Le RLPI élaboré sur le territoire de SEM devrait être arrêté début 2023.

Dès lors l'instruction des actes (autorisations et déclarations préalables) relèvera de l'autorité en charge du pouvoir de police de la publicité : le Maire.

L'article de la loi du 22/08/2021 permet un transfert automatique du pouvoir de police du Maire au Président de la métropole à compter du 1/01/2024 sauf si opposition des communes ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le transfert de ce pouvoir de police de la publicité au Président de St Etienne Métropole.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André Charbonnier

la secrétaire de séance,
Axelle MILLION-BRODAZ

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20221025-DCM25102022_3-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2022

République Française
Département de la Loire

DCM 25 OCTOBRE 2022 n° 4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 25/10/2022

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	17
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le Mardi 25 Octobre 2022 à 18 h 45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire André CHARBONNIER.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 19/10/2022

Membres présents : Mr André CHARBONNIER, Maire,
MM, Bernard FAURE Gabriel Bénier, Françoise Guillot Adjoints,
MM Claire CHATRE, Axelle MILLION BRODAZ, Jean-Claude BORY, Ludovic ANGENIEUX, Karine BONNIE, , Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX Marie GAILLARD Teddy CREPIN, Séverine KOSMALA, Bertrand MANUGUERRA, Virginie PERBET, Emmanuelle MONTERYMARD Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Philippe GUYOT à Gabriel Bénier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Axelle MILLION-BRODAZ

OBJET : Mission Coordination sécurité et protection de la santé et contrôle technique– Alpes Contrôles – Trx aménagement des espaces sportifs et de loisirs

Dans le cadre des travaux d'aménagement des espaces de loisirs et sportifs de Champvert et Coulée Verte, Mr Bénier, Adjoint, propose au Conseil Municipal pour mener à bien cette opération, de valider :

- Le marché pour la mission du bureau de contrôle avec Alpes Contrôles pour un montant de 3560 € HT
- Le marché de la mission CSPS (coordination, sécurité, protection de la santé) avec Alpes Contrôles pour un montant de 3720 € HT.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve ces 2marchés, et autorise Mr le Maire à les signer ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André Charbonnier

la secrétaire de séance,
Axelle MILLION-BRODAZ

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20221025-DCM25102022_4-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2022

République Française
Département de la Loire

DCM 25 OCTOBRE 2022 n° 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 25/10/2022

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	17
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le Mardi 25 Octobre 2022 à 18 h 45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire André CHARBONNIER.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 19/10/2022

Membres présents : Mr André CHARBONNIER, Maire,
MM, Bernard FAURE Gabriel Bénier, Françoise Guillot Adjoints,
MM Claire CHATRE, Axelle MILLION BRODAZ, Jean-Claude BORY, Ludovic ANGENIEUX, Karine BONNIE, , Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX Marie GAILLARD Teddy CREPIN, Séverine KOSMALA, Bertrand MANUGUERRA, Virginie PERBET, Emmanuelle MONTERYMARD Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Philippe GUYOT à Gabriel Bénier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Axelle MILLION-BRODAZ

OBJET : Espace sans tabac

Pour faire suite à la 1ère édition de « Courir pour des roses », la ligue contre le cancer propose à la commune de s'inscrire sans la démarche « espace sans tabac ».

Les objectifs étant de :

- Dénormaliser le tabagisme dans les espaces publics fréquentés par les enfants et de réduire la présence de cigarettes dans leur quotidien.
- Sensibiliser le jeune public aux facteurs de risque du cancer et à l'adoption de comportements favorables à leur santé
- Protéger l'environnement puisque le cycle de vie d'une cigarette est dévastateur pour notre environnement ; les mégots mettent jusqu'à 2 ans pour se dégrader tout en libérant des substances toxiques telles que l'arsenic ou le chrome !!

Forts de ces éléments, il sera proposé au Conseil Municipal d'autoriser Mr le Maire à signer une convention de partenariat avec la ligue contre le cancer et de créer des espaces sans tabac.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20221025-DCM25102022_5-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2022

Tout naturellement, le 1er pourrait se situer aux abords du groupe scolaire et de l'aire de jeux à venir ; le 2ème pourrait se situer à l'Orée du Bois et intègrerait les espaces de jeux et le jardin pédagogique ; et le 3ème à l'accrobranche les écureuils.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve des « espaces sans tabac » et autorise Mr le Maire à signer la convention avec la Ligue contre le cancer ainsi que tout document s'y rapportant.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre

Le Maire,
André Charbonnier

la secrétaire de séance,
Axelle MILLION-BRODAZ

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

République Française
Département de la Loire

DCM 25 OCTOBRE 2022 n° 6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 25/10/2022

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	17
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le Mardi 25 Octobre 2022 à 18 h 45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire André CHARBONNIER.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 19/10/2022

Membres présents : Mr André CHARBONNIER, Maire,
MM, Bernard FAURE Gabriel Bénier, Françoise Guillot Adjoints,
MM Claire CHATRE, Axelle MILLION BRODAZ, Jean-Claude BORY, Ludovic ANGENIEUX, Karine BONNIE, , Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX Marie GAILLARD Teddy CREPIN, Séverine KOSMALA, Bertrand MANUGUERRA, Virginie PERBET, Emmanuelle MONTERYMARD Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Philippe GUYOT à Gabriel Bénier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Axelle MILLION-BRODAZ

OBJET : Lancement procédure DUP terrain Consorts Metton à Champvert

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Rappel du projet et du contexte
La négociation que j'ai engagée avec les propriétaires, les consorts METTON, concernant une partie de la parcelle cadastrée AA 87, s'est heurtée à un refus catégorique de ces derniers, qui m'ont déclaré, à l'issue des discussions, qu'ils ne cèderaient leur bien que contraints et forcés. La procédure d'expropriation constitue donc le seul moyen dont notre commune dispose pour acquérir ce bien immobilier.
Je vous invite donc à décider d'engager la procédure d'expropriation, et, de solliciter la société SYSTRA DCA afin qu'elle diligente ladite procédure.

Le conseil municipal, avec 17 voix pour et une abstention :

DÉCIDE :

- D'approuver le devis du cabinet SYSTRA DCA chargé de la mise en place de la procédure d'un montant de 9 355 € HT permettant la maitrise foncière des emprises nécessaires au projet

- D'engager la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique en vue d'acquérir les terrains non maitrisés actuellement pour la réalisation du projet parking au lieu-dit Champvert sur la commune de CHAMBOEUF ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20221025-DCM25102022_6-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2022

- De solliciter, auprès de Monsieur le Préfet de la Loire, l'ouverture :

  - d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique ;
  - d'une enquête parcellaire conjointe à l'enquête préalable à la DUP ;

- D'autoriser Monsieur le Mairie à effectuer toutes les formalités nécessaires au déroulement de cette procédure.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre

Le Maire,
André Charbonnier



la secrétaire de séance,
Axelle MILLION-BRODAZ

République Française
Département de la Loire

DCM 25 OCTOBRE 2022 n° 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 25/10/2022

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	17
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le Mardi 25 Octobre 2022 à 18 h 45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire André CHARBONNIER.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 19/10/2022

Membres présents : Mr André CHARBONNIER, Maire,
MM, Bernard FAURE Gabriel Bénier, Françoise Guillot Adjoints,
MM Claire CHATRE, Axelle MILLION BRODAZ, Jean-Claude BORY, Ludovic ANGENIEUX, Karine BONNIE, , Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX Marie GAILLARD Teddy CREPIN, Séverine KOSMALA, Bertrand MANUGUERRA, Virginie PERBET, Emmanuelle MONTERYMARD Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Philippe GUYOT à Gabriel Bénier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Axelle MILLION-BRODAZ

OBJET : Emprunt pour financement travaux espaces sportifs et de loisirs Champvert et Coulée Verte – Caisse d'épargne

Mr le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de financer (partiellement) les travaux espaces de loisirs, il est nécessaire de contracter un emprunt.

Pour les collectivités, la plupart des banques ne proposent que des taux variables.

Trois établissements bancaires ont été consultés, seule la Caisse d'Epargne propose un taux fixe (3.18 % sur 15 ans et 3.40 %sur 20 ans). Le montant nécessaire serait de 400 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve l'offre proposée par la Caisse d'Epargne, soit 400 000 € à taux fixe 3.18 % sur 15 ans, échéances trimestrielles,
- Autorise Mr le Maire à signer le contrat de prêt ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André Charbonnier

la secrétaire de séance,
Axelle MILLION-BRODAZ

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20221025-DCM25102022_7-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2022

République Française
Département de la Loire

DCM 25 OCTOBRE 2022 n° 8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 25/10/2022

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	17
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le Mardi 25 Octobre 2022 à 18 h 45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire André CHARBONNIER.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 19/10/2022

Membres présents : Mr André CHARBONNIER, Maire,
MM, Bernard FAURE Gabriel Bénier, Françoise Guillot Adjoints,
MM Claire CHATRE, Axelle MILLION BRODAZ, Jean-Claude BORY, Ludovic ANGENIEUX, Karine BONNIE, , Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX Marie GAILLARD Teddy CREPIN, Séverine KOSMALA, Bertrand MANUGUERRA, Virginie PERBET, Emmanuelle MONTERYMARD Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Philippe GUYOT à Gabriel Bénier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Axelle MILLION-BRODAZ

OBJET : TVA sur les locaux à usage professionnel – salle Résidence Vert Logis

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que la salle située au 2 allée S Lassablière « Résidence Vert Logis » est propriété de la commune. Cette salle était mise à la disposition des associations jusqu'à présent.
N'étant plus utilisée en tant que telle, il avait été décidé de la louer.
Depuis le 15/10/2022, un bail a été signé à titre de local professionnel à la Sté Amandine BEAL ;

Le bail stipule que les loyers sont assujettis à la TVA.

Il est proposé d'opter à la TVA selon l'article 260-2 du CGI sur les loyers des locaux loués à usage professionnel à compter du 15/10/2022.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve ces propositions.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André Charbonnier

la secrétaire de séance,
Axelle MILLION-BRODAZ

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20221025-DCM25102022_8-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2022

République Française
Département de la Loire

DCM 25 OCTOBRE 2022 n° 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 25/10/2022

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	17
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le Mardi 25 Octobre 2022 à 18 h 45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire André CHARBONNIER.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 19/10/2022

Membres présents : Mr André CHARBONNIER, Maire,
MM, Bernard FAURE Gabriel Bénier, Françoise Guillot Adjoints,
MM Claire CHATRE, Axelle MILLION BRODAZ, Jean-Claude BORY, Ludovic ANGENIEUX, Karine BONNIE, , Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX Marie GAILLARD Teddy CREPIN, Séverine KOSMALA, Bertrand MANUGUERRA, Virginie PERBET, Emmanuelle MONTERYMARD Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Philippe GUYOT à Gabriel Bénier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Axelle MILLION-BRODAZ

OBJET : **Demande d'aide financière projet Restaurant /Hôtel la Rose des Délices -Manoir de Berbezie**

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande faite par le restaurant « la Rose des Délices » concernant une aide financière potentielle de la commune pour l'installation d'une bâche incendie..

En date du 5/11/2020, la SAS Manoir de Berbezie a déposé une demande de permis de construire pour la réhabilitation du Manoir de Berbezie pour y recevoir l'activité du restaurant « la Rose des Délices ». Parmi les prescriptions, obligation était faite par le SDIS de prévoir une défense incendie à proximité de leur établissement ;

Après en avoir délibéré, et par 4 voix pour, 13 abstentions, et une voix contre, le conseil Municipal se prononce défavorablement sur cette demande d'aide financière.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André Charbonnier

la secrétaire de séance,
Axelle MILLION-BRODAZ

MAIRIE DE CHAMBOEUF (LOIRE)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20221025-DCM25102022_9-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2022

République Française
Département de la Loire

DCM 25 OCTOBRE 2022 n° 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 25/10/2022

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	17
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le Mardi 25 Octobre 2022 à 18 h 45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire André CHARBONNIER.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 19/10/2022

Membres présents : Mr André CHARBONNIER, Maire,
MM, Bernard FAURE Gabriel Bénier, Françoise Guillot Adjoints,
MM Claire CHATRE, Axelle MILLION BRODAZ, Jean-Claude BORY, Ludovic ANGENIEUX, Karine BONNIE, , Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX Marie GAILLARD Teddy CREPIN, Séverine KOSMALA, Bertrand MANUGUERRA, Virginie PERBET, Emmanuelle MONTERYMARD Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Philippe GUYOT à Gabriel Bénier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Axelle MILLION-BRODAZ

OBJET : Travaux SIEL – Participation ST ETIENNE METROPOLE

Mr Faure, adjoint, fait part au Conseil Municipal de deux projets de délibérations reçues pour information de la part du SIEL et devant être traitées au niveau de St Etienne métropole.

Il s'agit dans un 1er temps de la suppression d'un poteau au lieu-dit Puits Blanc ; il y a quelques années, suite à la modification du tracé du chemin de Puits Blanc /le Bécot, ce poteau n'avait pas été déplacé. Ainsi maintenant, il se retrouve dans le domaine privé.

Le montant des travaux estimé par le SIEL s'élève à 17 553,40 € et seront pris sur l'enveloppe voirie de St Etienne Métropole allouée à la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ces éléments, approuve cette proposition à l'unanimité.

Dans un 2ème temps, il s'agit des travaux d'extension de réseau BTS et de la création d'un poste pour l'entreprise PHOENIX France, suite à l'obtention d'une autorisation de travaux (malgré l'avis défavorable de la commission urbanisme) pour l'installation d'une antenne relais au lieu-dit Champvert (antenne Bouygues Télécom).

Ces travaux sont entièrement pris en charge par la Sté PHOENIX (prescription stipulée sur l'arrêté autorisant les travaux) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis défavorable, à ce projet de délibération soumis à ST ETIENNE METROPOLE ;

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André Charbonnier

la secrétaire de séance,
Axelle MILLION-BRODAZ

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20221025-DCM25102022_10-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2022

République Française
Département de la Loire

DCM 25 OCTOBRE 2022 n° 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHAMBOEUF

Séance 25/10/2022

Nombre de conseillers :	en exercice :	19
	Présents :	17
	Votants :	18

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOEUF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le Mardi 25 Octobre 2022 à 18 h 45, salle de la Mairie, sous la présidence de Mr le Maire André CHARBONNIER.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 19/10/2022

Membres présents : Mr André CHARBONNIER, Maire,
MM, Bernard FAURE Gabriel Bénier, Françoise Guillot Adjoints,
MM Claire CHATRE, Axelle MILLION BRODAZ, Jean-Claude BORY, Ludovic ANGENIEUX, Karine BONNIE, , Sébastien JACQUET, Pascal VIGOUROUX Marie GAILLARD Teddy CREPIN, Séverine KOSMALA, Bertrand MANUGUERRA, Virginie PERBET, Emmanuelle MONTERYMARD Conseillers Municipaux.
Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Philippe GUYOT à Gabriel Bénier
Membres absents, excusés = Blandine BARRIOL
Secrétaire élue pour la durée de la séance : Axelle MILLION-BRODAZ

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'installation d'un système de vidéo protection aux espaces sportifs et de loisirs de Champvert et Coulée Verte/Orée du Bois

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement et d'équipement à l'espace sportif de Champvert et à l'espace de loisirs et notamment l'installation d'une vidéo protection

L'estimatif de ces équipements s'élève à 37 601.60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à 17 voix pour et une abstention :

- Approuve l'estimatif des travaux
- Sollicite l'octroi de subvention du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes pour le financement de ces équipements.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie et expédition conforme au registre
Le Maire,
André Charbonnier

la secrétaire de séance,
Axelle MILLION-BRODAZ

MAIRIE DE CHAMBOEUF (Loire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200438-20221025-DCM25102022_11-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/10/2022